



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRÊT



CREUNION DU 16 OCTOBRE 2024 VISIO CONFERENCE

Présents : N. Parent, J. Chauvet, D. Lebrun, JJ. Courthial, Y. Joncour, F. Muscari, P. Debret

PRINTEMPS 2025

Les conditions météo ainsi que divers phénomènes liés à l'environnement ont gravement impacté la reproduction de la perdrix grise ainsi que celle du faisan. Devant cette inquiétante et importante diminution des populations de perdrix grises, confirmée par les différents comptages, les organisations de field-trial de printemps seront donc fragilisées au moins pour l'année à venir. Si la commission avait demandé que, pour mettre en place un concours de printemps, le comptage soit au minimum de 10 couples de perdrix au 100 hectares, il faut bien admettre que peu de territoires remplissent aujourd'hui ces conditions.

Pour essayer de maintenir ces compétitions, la CUNCA devait réagir. **Aussi, il a été décidé qu'exceptionnellement pour la prochaine saison, les points pris sur faisans pourront amener le chien au CACT. Les concours restent « concours de printemps ». Ce CACT sur faisans pourra compter pour le championnat de printemps et l'Open de France sera organisé sur la même base.**

Cette mesure concerne les concours de Printemps de Quête de Chasse à l'exclusion de la Grande Quête pour laquelle seuls les points sur perdreaux seront pris en compte.

Afin de faire un bilan de cette mesure, chaque Juge remplira un document indiquant le nombre d'oiseaux vus ainsi que l'espèce qui a servi à classer le chien ou à l'éliminer. Cette fiche sera transmise à l'organisateur qui en fera la synthèse avant de l'envoyer à la commission. Le calendrier de printemps devra être bouclé le 15 décembre.

CONCOURS A L'ETRANGER

Cinq journées réservées aux chiens continentaux seront organisées en Espagne pour l'Alliance Latine.

OPEN DE PRINTEMPS

L'Open de Grande Quête se déroulera à PARVILLIERS dans le département de la SOMME si les contacts pris se concrétisent .

L'Open de Quête de chasse est pressenti chez Monsieur BURLAT dans la MARNE.

QUESTION DE MONSIEUR GASIOT

Monsieur GASIOT projette d'organiser une semaine de concours dans la région de REVEL uniquement pour les continentaux (40 maximum) et demande à la Commission de lui attribuer 4 concours ouverts ou ICVO.

La Commission lui demande d'inclure dans son organisation au moins un concours pour les chiens britanniques et de trouver des ICVO auprès d'autres Clubs de races continentales.



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRET



QUESTIONS DE MONSIEUR BOUCHER

Une première proposition de Monsieur BOUCHER suggère que les dresseurs professionnels puissent accéder, pendant leur période d'activité, à la fonction de Juge. La Commission indique que dans ces fonctions, on ne peut être juge et partie et ne retient pas cette proposition.

Deuxième question, Monsieur BOUCHER demande que les présentateurs amateurs ne puissent présenter que leurs chiens . Ainsi il existerait une licence amateur permettant à celui-ci de ne présenter que ses chiens et une licence de présentateur professionnel (soumise à la délivrance d'un SIRET) pour présenter les chiens d'autres propriétaires.

La Commission indique que la Centrale Canine ne fait pas le distinguo entre amateurs et professionnels et que de nombreux propriétaires amateurs disposent d'un SIRET ce qui rendrait les contrôles difficiles. Cette proposition n'est donc pas retenue.

La prochaine réunion de la Commission est prévue le 19 décembre en présentiel dans les locaux de la Centrale Canine avec possibilité d'examen CUNCA le matin.